ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

Annexe à l'acte d'engagement valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et d’agrément de ses conditions de paiement.

**Pièces à joindre à l’acte spécial au stade de l’offre :**

- Déclaration du sous-traitant attestant qu’il ne fait pas l’objet d’une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à 5 et L.2141-7à 11 du code de la commande publique et qu’il est en règle au regard des articles L 1512-1 à L 1512-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés ;

- Les pièces justifiant de la capacité technique, professionnelle et financière du sous-traitant identiques à celles exigées du titulaire pour ce qui concerne les prestations sous traitées

- Les attestations d'assurances RCP du sous-traitant

**Pièces à remettre au stade de l’attribution du marché :**

- Les pièces visées à l’article R.2143-6 à 10 du code de la commande publique:

- Une déclaration du sous-traitant attestant qu’il ne fait pas l’objet d’une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 et L.2141-4,1° et 3° du code de la commande publique.

Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents

- Les pièces prévues aux articles R.1263-12, D.8222-5 ou D.8222-7 ou D.8254.2 à D.8254-5 du code du travail

- Le numéro unique d'identification INSEE du candidat permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13

- Copie du jugement de redressement judiciaire du sous-traitant le cas échéant ;

- L’attestation d’assurance décennale

Ou

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d’agrément de ses conditions de paiement en cours de marché.

L’exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a-t-il été délivré ?

Oui  Non

Si oui, l’exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a-t-il été restitué ?

Oui  Non

**Pièces à joindre à l’acte spécial :**

L’ensemble des pièces mentionnées ci-dessus.

**MAITRE DE L’OUVRAGE :**

- Personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant :

- Organisme chargé des paiements :

**MARCHE :**

- Objet :

- Titulaire :

**PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :**

- Nature :

- Durée :

- Montant HT :

- Montant TVA comprise :

- TVA AUTO LIQUIDEE en application de la loi de finances 2014

**- Sous-traitance de données à caractère personnel :**

**Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour l’exécution du marché.**

* Nature des opérations réalisées sur les données :…………………………………………………….
* Finalité(s) du traitement :…………………………………………………………………………………
* Données à caractère personnel traitées :……………………………………………………………….
* Catégories de personnes concernées :…………………………………………………………………
* Durée du traitement :……………………………………………………………………………………..

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègrera les clauses obligatoires prévues par l’article 28 du RGPD.

Le sous-traitant reconnait avoir eu communication des dispositions contractuelles du marché relatives au traitement des données à caractère personnel.

**SOUS-TRAITANT :**

- Nom, raison ou dénomination sociale :

- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

- Immatriculée à l’INSEE :

* Numéro SIRET :………………………………………….
* Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

- Adresse

- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte)

**CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :**

**(A compléter impérativement)**

- Avances :

- Modalités de calcul et de versement des acomptes :

- Date (ou mois) d'établissement des prix :

- Modalités de variation des prix :

- Stipulations relatives aux pénalités, primes, réfactions et retenues diverses :

A …………………………………………., le …………………………………………………

Le titulaire du marché (entreprise unique ou cotraitant concerné)

En cas de groupement : visa du mandataire du groupement

....................................................................................................

A …………………………………………., le …………………………………………………

Le sous-traitant ………………………………………

L'attention du sous-traitant est attirée sur le fait qu'il devra adresser ses demandes de paiement au titulaire du marché ainsi qu'au maître d'œuvre désigné dans le marché.

A …………………………………………., le …………………………………………………

Le représentant du maître d'ouvrage

Il est rappelé aux sous-traitants que s'ils souhaitent sous-traiter les prestations qui leurs ont été confiées, ils devront faire accepter et agréer leurs sous-traitants en produisant l'ensemble des informations portées sur cet acte spécial.

A défaut d'obtenir une délégation de paiement du maître de l'ouvrage, une caution devra être produite dans le délai de 8 jours de l'acceptation de leur sous-traitant. La non production de cette copie de la caution au représentant du maître de l'ouvrage empêche l'exécution des travaux par le sous-traitant indirect.

Par ailleurs, les sous-traitants, quel que soit leur rang, ne peuvent commencer à intervenir sur le chantier que sous réserve, d’une part, de leur acceptation et de leur agrément et, d’autre part, que s'ils ont adressé au coordonnateur de sécurité et protection de la santé des travailleurs, lorsque celui-ci est exigé par la loi, un plan particulier de sécurité et de protection de la santé, conformément à l’article L. 4532-9 du Code du travail.